



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Orano-Cycle-Tricastin-Un-systeme-de-detection-sismique-installe-depuis-2-ans-mais-jamais-branché>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Orano Cycle Tricastin : Un système de détection sismique installé depuis 2 ans mais jamais branché**

28 novembre 2019

France : Orano Cycle Tricastin : Un système de détection sismique installé depuis 2 ans mais jamais branché

Violation des règles d'exploitation et détection tardive

Orano le présente comme un "dysfonctionnement dans une procédure". En réalité il s'agit d'un système installé fin 2017 dans son usine à hauts risques mais qui n'a jamais été mis en service : celui qui doit détecter les séismes et couper certains équipements pour limiter les incendies et les rejets radioactifs.

Intégré depuis octobre 2018 aux documents de référence de sûreté de cette usine où sont traités et conditionnés des déchets radioactifs et autres effluents et matériels contaminés, ce dispositif aurait dû être régulièrement contrôlé et fonctionner en permanence. C'est donc un an plus tard que l'exploitant de cette usine se rend compte qu'il n'a tout simplement jamais mis ce système de détection sismique et de coupure en marche. Orano met encore un bon mois à déclarer l'évènement, qui ne sera donc communiqué au grand public que bien après le [séisme du 11 novembre 2019](#) qui a fait trembler toute la vallée du Rhône, et particulièrement les installations nucléaires de Cruas (qui ont toutes été arrêtées) et celles du Tricastin.

Ce que dit Orano :

Dysfonctionnement dans la procédure de mise en service d'un équipement

Le 28/11/2019

Dans le cadre d'une opération de contrôle périodique dans l'installation en charge des opérations de maintenance, de traitement et de reconditionnement des déchets du site, les équipes d'exploitation

ont identifié un dysfonctionnement dans la procédure de mise en service d'un équipement.

Cet équipement permet notamment de couper simultanément l'alimentation électrique de l'installation et de suspendre le démarrage du groupe électrogène de secours. Il vient compléter l'ensemble des dispositions visant à prévenir tout éventuel départ d'incendie susceptible d'aggraver un événement.

Après analyse, l'équipement concerné était fonctionnel mais la mise en service n'avait pas encore été réalisée.

Orano Tricastin a proposé à l'Autorité de sûreté nucléaire de classer ce dysfonctionnement, sans conséquence sur le personnel et l'environnement, au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES) graduée jusqu'à 7.

<https://orano.group/fr/actus/nos-actualites-locales/actualites-tricastin/2019/novembre/dysfonctionnement-dans-la-procedure-de-mise-en-service-dun-equipement>

Ce que dit l'ASN :

Détection tardive de la non mise en service d'un système automatique de détection et de coupure sismique

Publié le 29/11/2019

Installation d'assainissement et de récupération de l'uranium (SOCATRI) - Usine - Orano Cycle

La société Orano Cycle a **déclaré le 28 novembre 2019** à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif au non-respect des règles générales d'exploitation (RGE) de l'INB no138 et des dispositions définies dans le cadre des évaluations complémentaires de sûreté portant sur le système de détection et de coupure sismique.

L'installation d'assainissement et de récupération de l'uranium (IARU) est dédiée à la réparation, la décontamination et le démantèlement de matériels industriels ou nucléaires, au traitement d'effluents liquides radioactifs et industriels et au traitement et au conditionnement de déchets radioactifs.

A l'issue des évaluations complémentaires de sûreté réalisées à la suite de l'accident de Fukushima sur l'INB 138 et afin de prévenir l'apparition d'un incendie consécutif à un séisme, un dispositif de détection et de coupure sismique a été **installé fin 2017 pour couper l'alimentation électrique de l'INB 138 en cas de séisme important.**

A l'issue du réexamen périodique de l'INB 138, **ce dispositif doit également entraîner la fermeture des vannes de pieds de cuve de la station de traitement des effluents, afin de maîtriser les risques de rejets dans l'environnement en cas de séisme.** Ce dispositif, et ses exigences associées, ont été **intégrés au référentiel de sûreté en octobre 2018.** Les règles générales d'exploitation (RGE) prévoient notamment la **disponibilité permanente** de ce dispositif.

Le 24 octobre 2019, à l'issue du contrôle annuel de vérification de la fermeture automatique des vannes en cas de détection sismique, **l'exploitant a identifié que le dispositif de détection sismique n'avait jamais été mis en service.**

Cet événement n'a eu aucune incidence sur la sûreté, la sécurité des personnes ou l'environnement

de l'installation.

En raison du non-respect des règles générales d'exploitation de l'installation et de sa détection tardive, l'évènement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES (échelle internationale des évènements nucléaires graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-mi-se-en-service-d-un-systeme-automatique-de-detection-et-de-coupure-sismique>